Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

Est-il autorisé qu'une licence change son programme ?

Par damien90

Bonjour, je suis étudiant en licence pro Mobilité numérique qui propose deux spécialités : Teprow (développement web et applications) et Réseau et télécommunication. Étant donné qu'il n'y avait pas assez d'étudiants dans la filière Réseau et Télécom, notre IUT a décidé d'elle-même de réunir les deux spécialités et de nous prévenir uniquement le jour de la rentrée. Je me retrouve donc aujourd'hui à faire du réseau et de la télécommunication contre mon gré alors que je me suis inscrit dans cette licence exclusivement pour y apprendre à développer des applications. Toute notre promotion est du même avis, et nous nous sommes déjà plaint plusieurs fois envers le chef de département qui dit qu'il ne peut rien y faire. Je refuse de me lever chaque matin pour aller étudier dans une formation que je n'ai pas choisi et qui surtout ne m'intéresse pas. Cela nous amène ainsi à ma question : est-il autorisé qu'une licence change son programme après inscription des élèves??